

n'a guère encouragé les troupes canadiennes désireuses de participer au gouvernement militaire de l'Allemagne sous la régie du conseil allié. Sans compter que nous avons affaibli notre position par le retrait de nos effectifs.

Je n'insisterai pas outre mesure sur ce point car, après tout, je veux que nous soyons en aussi bonne posture que possible mais je tiens à attirer l'attention sur des faiblesses qui doivent retenir l'attention du Parlement et du Gouvernement. En présentant dès maintenant nos objections, il nous faut prendre garde, évidemment, de ne pas avoir l'air de parler beaucoup et d'agir peu. Oui, voilà donc un principe que nous ne devons jamais perdre de vue, un principe dont le Canada devra s'inspirer pour se tracer une ligne de conduite, si nous voulons éviter de tomber dans le travers indiqué. En cette matière, mon parti et moi-même appuyons le Gouvernement aussi fermement que le peuvent des parlementaires; mais, conscients que le Canada a franchement participé à la guerre, nous ne goûtons pas le rôle d'instrus qu'on nous assigne dans les pourparlers de paix.

Il s'agit d'une question qui peut rallier les suffrages de tous les groupes politiques, de tous les citoyens, indépendamment de leurs opinions politiques. Il est temps que les Quatre Grands abandonnent leur nouveau slogan international: quatre s'amuse, cinq s'ennuient. Voilà qui me semble résumer en termes familiers la situation et révéler ce que nous avons à combattre. Le Canada ne doit pas se laisser faire et j'espère bien qu'à la réunion des premiers ministres, qui aura lieu prochainement à Moscou, le gouvernement canadien insistera énergiquement sur notre droit de participer comme il convient à l'élaboration de la paix que nous avons contribué à assurer.

Sur ce point, le Gouvernement peut compter sur l'appui actif et le plus complet de notre parti. Sachons montrer au monde que nous sommes conscients de notre statut de nation. Oui, lorsqu'il s'agit d'affirmer pareille attitude, nous sommes prêts à mettre de côté nos divergences politiques et faire retentir une seule voix aux quatre coins de l'univers.

Je passe maintenant au traité de paix avec l'Allemagne. Il faut avoir vu ce pays ravagé et vaincu pour se faire une idée exacte des problèmes que pose la reconstruction en Allemagne. Il faudra beaucoup de temps pour que l'Allemagne prostrée puisse, économiquement, financièrement et peut-être même politiquement parlant, se relever quelque peu, et encore plus pour se relever tout à fait. Le Canada fait bien, semble-t-il, de reconnaître dans ses observations que l'Allemagne n'est pas simplement un problème européen. Elle est devenue un problème universel, et mieux vaut que nous

[M. Graydon.]

en convenions car elle apparaît aujourd'hui comme un amoncellement énorme de matières internationales inflammables. C'est pourquoi tout Canadien devrait donner son appui au Gouvernement, lorsqu'il réclame une participation plus énergique et plus puissante aux différents traités de paix.

L'Allemagne constitue le problème international le plus important, car les puissances risquent d'avoir à croiser le fer sur son corps. L'Allemagne défaite fera-t-elle partie des démocraties occidentales, ou fera-t-elle partie des Etats totalitaires du monde oriental? Le côté où elle penchera fera toute la différence du monde pour l'avenir du monde, pour les perspectives d'une paix permanente. En effet, l'Allemagne ne se trouve pas seulement à la croisée des chemins, elle est elle-même la croisée des chemins dans l'ordre géographique et dans tous les autres ordres. Le danger que court notre pays vient de ce que l'Allemagne n'est plus une nation; elle n'est qu'un peuple. C'est, semble-t-il, ce qui donne encore plus de force à l'attitude du Canada, qui refuse de suivre le précédent établi en 1919, d'imposer, par traité et avant l'heure, la camisole de force à l'Allemagne, car, si on la lui imposait, ou bien la camisole l'empêcherait de croître, ou bien l'Allemagne croîtrait au point de la faire éclater. Ce serait déplorable d'une part comme de l'autre, et j'estime excellente l'idée, exprimée par le Gouvernement, d'un statut international. L'Allemagne pourrait ainsi traverser sa période de convalescence. L'Allemagne est aujourd'hui dans l'impossibilité juridique,—même si on y organisait un gouvernement fantôme à cette fin,—de conclure un marché avec les nations victorieuses. C'est pourquoi ce projet de statut international mérite tous les éloges.

J'aurais voulu faire part à la Chambre, de ce qu'un certain nombre d'entre nous ont vu en visitant l'Allemagne, il y a un an, puisque, m'a-t-on dit, la situation s'est bien peu modifiée depuis. L'attention générale s'y concentrerait sur le combustible et les aliments. Partout c'était une destruction indescriptible,—on y voyait de grands ponts tordus au dessus de l'Elbe, du Weser et d'autres rivières; la grande ville de Hanovre avait vu les sept dixièmes de ses immeubles nivelés comme la prairie. Deux dixièmes seulement étaient susceptibles d'être réparés et un dixième intact. En passant, nous avons vu les édifices parlementaires à Berlin, cadavres restés debout en dépit de la mort. Quel spectacle déprimant que les ruines des grands édifices parlementaires du Reichstag.

L'hon. M. MITCHELL: N'est-ce pas là la rançon de la folie?

M. GRAYDON: Pour une fois, je suis de l'avis de mon honorable ami.